

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE**

—————
DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

—————
Service des formations

—————
Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté du 21 août 2002 portant création du
certificat d'aptitude professionnelle de *solier-
moquettiste*

NORMEN E 0201948 A

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative *bâtiment et travaux publics* du 15 mars 2002,

ARRÊTE

Art. 1^{er}. - Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Art. 2. - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle sont définis en annexe I au présent arrêté.

Art. 3. - La préparation au certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* comporte une période de formation en milieu professionnel de quatorze semaines, définie en annexe II au présent arrêté.

Pour les candidats apprentis issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités, la formation en milieu professionnel, dont la durée est fixée par le contrat d'apprentissage, est évaluée par contrôle en cours de formation au cours des derniers mois précédant la session d'examen.

Art. 4. - Le certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* est organisé en six unités obligatoires et une unité facultative de langue vivante qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Art. 5. - La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Art. 6. - Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen dans sa forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Il précise également s'il souhaite présenter l'épreuve facultative.

Art. 7. - L'unité UP1 : « Analyse d'une situation professionnelle » du certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* est équivalente à l'unité UP1 des certificats d'aptitude professionnelle *plâtrier-plaquiste* et *peintre-applicateur de revêtements*. En conséquence :

- le candidat qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'unité UP1 du certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* est, à sa demande et durant la durée de validité de la note, dispensé de l'unité UP1 lorsqu'il se présente au certificat d'aptitude professionnelle *plâtrier-plaquiste* ou au certificat d'aptitude professionnelle *peintre-applicateur de revêtements* lors d'une session ultérieure.

- le candidat titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste*, qui se présente au certificat d'aptitude professionnelle *plâtrier-plaquiste* ou au certificat d'aptitude professionnelle *peintre-applicateur de revêtements*, est dispensé, à sa demande, de l'unité UP1.

Art. 8. - Les correspondances entre les épreuves et les unités capitalisables de l'examen organisé selon les dispositions de l'arrêté du 29 avril 1987 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle *sols et moquettes* et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux domaines et épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 29 avril 1987 modifié est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Toute unité capitalisable obtenue au titre de l'arrêté du 29 avril 1987 modifié permet, pour sa durée de validité, au candidat d'être dispensé, à sa demande, de l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 9. - La première session du certificat d'aptitude professionnelle de *solier-moquettiste* organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2004.

La dernière session du certificat d'aptitude professionnelle *sols et moquettes*, organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 avril 1987 modifié portant création de ce certificat d'aptitude professionnelle, aura lieu en 2003.

A l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 29 avril 1987 modifié est abrogé.

Art. 10. - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 août 2002.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur de l'enseignement scolaire

JP De Gaudemar

JOURNAL OFFICIEL DU 31 août 2002.

Nota : Le présent arrêté et ses annexes III et V seront publiés au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale du 7 Novembre 2002, disponible au centre national de documentation pédagogique, 13, rue du four, 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/brochadmin/accueil.asp>.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

I.1 - Emplois concernés

Au terme des conventions collectives des ouvriers du bâtiment, le titulaire du C.A.P de solier - moquettiste est un ouvrier professionnel de niveau II.

Il est couramment appelé :

Solier

Solier - moquettiste

I.2 - Domaine d'intervention

Le domaine d'intervention est la mise en œuvre des revêtements de sols souples en lés ou en dalles, dans les bâtiments et ouvrages destinés :

- aux habitations (individuelles ou collectives) ;
- aux locaux professionnels (usines, bureaux) ;
- aux locaux recevant du public (écoles, lieux de formation, locaux sportifs et hospitaliers, lieux de cultes, de spectacles, etc...

Le lieu d'intervention est le chantier.

I.3 - Secteur d'activité économique

Le secteur économique correspond aux entreprises qui mettent en œuvre des ouvrages de revêtements de sols.

I.4 - Secteurs d'activités économiques en amont

On trouve en amont :

- le gros-œuvre ;
- le second-œuvre concernant l'aménagement.

I.5 - Place dans l'organisation

Le titulaire du C.A.P. de solier - moquettiste est capable de réaliser de façon autonome ou au sein d'une équipe, la pose de revêtements de sols.

Il est appelé à exercer, à partir d'informations orales et /ou écrites précises, les tâches suivantes :

- l'organisation de son activité ;
- l'aménagement de son poste de travail à partir des moyens mis à disposition ;
- la reconnaissance et la préparation des supports ;
- la mise en œuvre des revêtements ;
- l'exécution des opérations, la vérification des résultats de son action.

Ses connaissances technologiques doivent lui permettre de comprendre les procédés utilisés, les moyens de mise en œuvre, l'organisation des tâches et la gestion de son temps ainsi que les contrôles qualités.

Il doit également être en mesure :

- de communiquer et d'informer ;
- de s'adapter aux conditions du chantier ;
- d'analyser une situation ;
- de résoudre un problème technique ;
- de travailler seul ou en équipe ;
- de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les risques électriques.

I.6 - Conditions d'exercice de l'emploi

Les activités de ce professionnel peuvent s'exercer en atelier et sur chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie et également avec d'autres intervenants dans l'acte de construire. Il peut être en relation, notamment sur chantier, avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre, (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques) ;
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

Ses préoccupations sont liées aux impératifs suivants :

- qualité technique et esthétique, dans le respect des normes et des principes liés à un caractère constructif ; en particulier, il travaille avec des composants dans leur état de surface définitif ;
- utilisation rationnelle d'équipements et/ou de techniques de mise en œuvre de types variés (traditionnelles ou innovantes) ;
- intervention dans le cadre du respect des instructions liées aux temps de travail et aux coûts ;
- respect des consignes de sécurité et de l'environnement ;
- participation à la valorisation de l'image de l'entreprise vis à vis des tiers.

II - CHAMPS D'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP DE SOLIER – MOQUETTISTE :

Le titulaire du C.A.P.de solier - moquettiste est amené à exercer des activités au niveau de l'ouvrier qualifié, dans le cadre de la réalisation rationnelle d'un ouvrage du bâtiment.

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTION : <i>RÉALISATION</i>	TACHES :
ACTIVITÉS : 1°) ÉTUDE DE CHANTIER	1°) Prendre connaissance des documents liés à la réalisation du chantier et/ou des consignes orales 2°) Contrôler les approvisionnements et les accès à son poste de travail 3°) Choisir, préparer son outillage, organiser son poste de travail
2°) PRÉPARATION DU CHANTIER	4°) Relever les cotes pour l'exécution de l'ouvrage 5°) Débiter la matière d'œuvre et assurer le stockage 6°) Déposer les anciens revêtements de sol souples 7°) Nettoyer le support 8°) Appliquer les primaires d'accrochage 9°) Traiter les fissures 10°) Ragréeer le support 11°) Reclouer et réparer partiellement un support bois 12°) Poser des panneaux de particules au sol
3°) POSE	13°) Planter et calepiner 14°) Appliquer la colle en simple et double encollage 15°) Coller des dalles (P.V.C., textile, dalles plombantes) 16°) Coller des lés de revêtements textiles ou P.V.C. souples 17°) Coller des marches intégrales ou avec nez de marche sur escalier droit 18°) Souder à froid et à chaud en ligne 19°) Métalliser les revêtements plastiques et assimilés 20°) Poser des profilés (barre de seuil, nez de marche, plinthe, joint de dilatation)

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 1) ÉTUDE DE CHANTIER</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tâche 1 : Prendre connaissance des documents liés à la réalisation du chantier et/ou des consignes orales - tâche 2 : Contrôler les approvisionnements et les accès à son poste de travail - tâche 3 : Choisir, préparer son outillage, organiser son poste de travail
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de la fiche de travail, dossier de chantier préparé par l'entreprise - Les produits, le matériel, l'outillage sont à disposition - Consignes orales <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul (vérification de sa hiérarchie)
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chantier est localisé - Le transfert de la matière d'œuvre vers le chantier est réalisable - Le lieu de stockage est déterminé - Les difficultés d'accès sont signalées (pour les approvisionnements, les matériels et le personnel) - La matière d'œuvre est conforme à la fiche de travail (nature/quantité...) - Les matériels et matériaux inventoriés permettent la réalisation du travail demandé

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tâche 4 : Relever les cotes pour l'exécution de l'ouvrage
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Local - Mètre ruban, crayon, cordeau <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul ou en équipe
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le croquis à main levée est exploitable - Les particularités, les points sont repérés

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - tâche 5 : Débiter la matière d'œuvre et assurer le stockage
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources disponibles :</u> - Fiche de travail et consignes orales - Dérouleur, mètre, crayon, couteau (lame croche ou droite), règle bombée, équerre <u>Autonomie</u> - Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : - Le conditionnement permet la protection du produit pendant le transport et le coltinage - Le produit est contrôlé avant débit (conforme au choix, pas de défaut dans la pièce) - Le débit est conforme aux dimensions indiquées - Le lieu de stockage est conforme aux règles en vigueur - Les consignes de sécurité et de protection sont respectées

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - tâche 6 : Déposer les anciens revêtements de sol souples
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources disponibles :</u> - Utilisation d'un aspirateur adapté - Matériel de dépose (mécanique, manuel) - Utilisation de sacs poubelle - Utilisation des protections individuelles (sécurité)
<u>Autonomie</u> - seul
RÉSULTATS ATTENDUS : - Le support est prêt à recevoir les travaux préparatoires - Les revêtements sont déposés, conditionnés et évacués suivant les règles en vigueur

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - tâche 7 : Nettoyer le support
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">- Grattoir, aspirateur, balai, sacs poubelle, ponceuse de sol- Masque à poussière, protection individuelle Autonomie <ul style="list-style-type: none">- Seul
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- La zone à nettoyer est isolée- L'environnement et les existants (meublé, murs) sont protégés- Le support est propre, sec, prêt à recevoir un produit de primaire et de ragréage

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - tâche 8 : Appliquer les primaires d'accrochage
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">- Utilisation d'un aspirateur adapté- Outillage d'application (spatule, rouleau) Autonomie <ul style="list-style-type: none">- Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Le primaire appliqué respecte les prescriptions- Le grammage d'application est respecté- L'application est régulière (absence de manques)- Les prescriptions du fabricant sont respectées- Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tâche 9 : Traiter les fissures
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outillage approprié (Équipements de Protection Individuels, disqueuse, ponceuse...) - Matière d'œuvre adaptée (résine, sable, agrafes) <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous contrôle de sa hiérarchie
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le support est rendu conforme - Le désordre est traité - Les règles de sécurité et de protection sont respectées

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tâche 10 : Ragrée le support
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outillage adapté (malaxeur, fouet) - Outillage de préparation (récipient propre, seau doseur....) - Outillage d'application (platoir flamand ou italien, rouleau débulleur, semelle à picots....) <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul ou en équipe
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix du produit est respecté - Les quantités et le dosage du produit sont respectés - Le support est rendu conforme pour recevoir un revêtement (absence de manques, application régulière, voir le document technique unifié (DTU)) - Les excédents doivent être traités comme les déchets

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - tâche 11 : Reclouer et réparer partiellement un support bois
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">- Outillage approprié (marteau, pied de biche, tenaille, tournevis, matériel électro-portatif, ...)- Matière d'œuvre appropriée (pointes, vis) Autonomie <ul style="list-style-type: none">- Seul
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Le parquet est complété et stabilisé- Les règles de sécurité et l'Équipement de Protection Individuelle sont respectés.

FONCTION : RÉALISATION Activité : 2) PRÉPARATION DU CHANTIER
TACHES : - Tâche 12 : Poser des panneaux de particules au sol
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">- Outillage électrique adapté (scie, rabot, visseuse, agrafeuse ...)- Outillage manuel (marteau, scie, tournevis, trusquin ...)- Méthode de pose (pochoir) Autonomie <ul style="list-style-type: none">- Seul ou en équipe (contrôle par sa hiérarchie)
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Le raccordement des plaques est respecté, sans surépaisseur- La planéité du sol est conforme pour recevoir un revêtement (voir D.T.U.)- Les règles de sécurité sont respectées

FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE
TACHES : - Tâche 13 : Implanter et calepiner
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : - Fiches techniques des matériaux - Feuille de travail, plan de pose - Outillage approprié (crayon, feuille papier, mètre, cordeau....) Autonomie - Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : - Le traçage et l'équerrage sont précis - Les coupes opposées sont identiques et équilibrées - Les chutes sont limitées au minimum - Les règles de l'art sont appliquées (point de départ, esthétique)

FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE
TACHES : - Tâche 14 : Appliquer la colle en simple et double encollage
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : - Fiche technique du produit, avec consignes de sécurité - Outillage manuel adapté (spatule dentelée, rouleau encollé....) - Équipements de Protection Individuels Autonomie - Seul
RÉSULTATS ATTENDUS : - Le grammage (quantité, support, envers du matériau) est respecté - L'application est régulière (pas de manques) - Le temps de gommage est respecté - Le temps de pose est respecté - Le matériel est nettoyé - Les règles de sécurité sont respectées

FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE
TACHES : <ul style="list-style-type: none">- tâche 15 : Coller des dalles (P.V.C., textile, dalles plombantes)
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources disponibles :</u> <ul style="list-style-type: none">- Fiches techniques des matériaux- Feuille de travail, plan de pose (calepinage)- Outillage de pose approprié (couteau, lames droites, croches, mètre, règle...) <u>Autonomie</u> <ul style="list-style-type: none">- Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Aucune trace de colle ne subsiste, les déchets sont enlevés- L'implantation est respectée- Les joints sont rectilignes, sans retrait, ni chevauchement- Les coupes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur les plinthes- Les chutes sont limitées au minimum

FONCTION : RÉALISATION Activité : 1) POSE
TACHES : <ul style="list-style-type: none">- Tâche 16 : Coller des lés de revêtements textiles ou P.V.C. souples
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources disponibles :</u> <ul style="list-style-type: none">- Fiche technique de pose du produit- Plan de calepinage- Outillage manuel adapté (marouffleur, ciseaux, couteau, règle) <u>Autonomie</u> <ul style="list-style-type: none">- Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none">- Le sens de pose est respecté- Le marouflage est correct (absence de cloques, de plis)- Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement- L'arasement ne présente ni retrait, ni traces d'outils sur l'environnement- Aucune trace de colle ne subsiste, les déchets sont enlevés

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tâche 17 : Coller des marches intégrales ou avec nez de marche sur escalier droit
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de débit - Fiche technique de pose du produit - Outillage manuel de pose adapté (mètre, crayon, règle, couteau, ciseau, spatule dentelée, marchigraphe, marouffleur...) <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sens de pose est respecté - Le marouflage est correct (absence de cloques et de plis) - L'arasement ne présente ni retrait, ni traces d'outils sur l'environnement - Aucune trace de colle ne subsiste, les déchets sont enlevés

<p>FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE</p>
<p>TACHES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tâche18 : Souder à froid et à chaud en ligne
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique du produit - Outillage de pose (couteau, lame droite, règle, ruban adhésif, ...) - Produit approprié au revêtement + embout spécifique - Fiche technique de pose établie par le fabricant - Cordon approprié au revêtement - Outillage manuel adapté (couteau, lames droites, règle, fraiseuse à rainurer manuelle ou électrique, chalumeau à air chaud, couteau ¼ de lune ...) <p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul en toute autonomie
<p>RÉSULTATS ATTENDUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le joint est rectiligne, sans tache et peu visible (ni retrait, ni surépaisseur) - L'ouverture du joint est régulière et rectiligne - La soudure présente un aspect satisfaisant (régulière, sans brûlure et esthétique) - Les règles de sécurité sont respectées

FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE
TACHES : - Tâche 19 : Métalliser les revêtements plastiques et assimilés
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : - Sur revêtement neuf : outillage de nettoyage approprié (serpillière humide...) - Sur revêtement ancien : décapage chimique approprié Outillage : mono brosse mécanique - Métallisation : outillage d'application (balai applicateur...) Autonomie - Seul ou en équipe
RÉSULTATS ATTENDUS : - Le nettoyage est parfait - L'application du produit est régulière

FONCTION : RÉALISATION Activité : 3) POSE
TACHES : - Tâche 20 : Poser des profilés (barre de seuil, nez de marche, plinthe, joint de dilatation)
CONDITIONS D'EXERCICE : Moyens et ressources disponibles : - Outillage manuel pour le profilé en P.V.C. - Outillage manuel matériel électroportatif adapté (profilés métalliques) - Équipements de protection individuels Autonomie - Seul
RÉSULTATS ATTENDUS : - La pose est rectiligne, le collage est correct, les coupes sont nettes - Les vis sont bien adaptées et réparties sur les profilés métalliques - Les accessoires posés assurent leurs fonctions

**RÉFÉRENTIEL
DE CERTIFICATION**

MISE EN RELATION DES TACHES ET DES CAPACITÉS		1°) Prendre connaissance des documents liés à la réalisation du chantier et/ou des consignes orales																	
		2°) Contrôler les approvisionnements et les accès à son poste de travail																	
		3°) Choisir, préparer son outillage, organiser son poste de travail																	
		4°) Relever les cotes pour l'exécution de l'ouvrage																	
		5°) Débiter la matière d'œuvre et assurer le stockage																	
		6°) Déposer les anciens revêtements de sol souples																	
		7°) Nettoyer le support																	
		8°) Appliquer les primaires d'accrochage																	
		9°) Traiter les fissures																	
		10°) Ragréer le support																	
		11°) Reclouer et réparer partiellement un support bois																	
		12°) Poser des panneaux de particules au sol																	
		13°) Implanter et calepiner																	
		14°) Appliquer la colle en simple et double encollage																	
		15°) Coller des dalles (P.V.C., textiles, dalles plombantes.)																	
		16°) Coller des lés de revêtements textiles ou P.V.C. souples																	
		17°) Coller des marches intégrales ou avec nez de marche sur escalier droit																	
		18°) Souder à froid et à chaud en ligne																	
		19°) Métalliser les revêtements plastiques et assimilés																	
		20°) Poser des profilés (barre de seuil, nez de marche, plinthe, joint de dilatation)																	
S'INFORMER - INFORMER																			
C1.1 Lire et décoder des documents	X			X															
C1.2 Rechercher les informations	X			X															
C1.3 Rendre compte de ses activités	X																		
TRAITER - DÉCIDER																			
C2.1 Traduire graphiquement une solution technique				X															
C2.2 Choisir sur le chantier des matériaux, matériels, outillages			X																
C2.3 Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre	X																		
C2.4 Utiliser un mode opératoire			X																
C2.5 Établir un calepin d'appareillage													X						
RÉALISER																			
C3.1 Organiser et préparer son poste de travail	C3.1.1 Identifier le matériel, l'outillage, les matériaux	X											X						
	C3.1.2 Organiser chronologiquement le déroulement des tâches			X															
	C3.1.3 Choisir l'outillage adapté au travail à réaliser			X															
C3.2 Relever des cotes	C3.2.1 Exécuter un croquis à main levée			X															
	C3.2.2 Établir le relevé d'une partie d'ouvrage			X															
C3.3 Effectuer le débit et stocker la matière d'œuvre	C3.3.1 Contrôler avant le débit	X			X														
	C3.3.2 Débiter				X														
	C3.3.3 Stocker				X														
C3.4 Déposer les anciens revêtements	C3.4.1 Déposer les revêtements				X														
	C3.4.2 Conditionner et évacuer les déchets				X														
C3.5 Nettoyer le support	C3.5.1 Nettoyer ou décaper le support					X													
	C3.5.2 Poncer mécaniquement ou manuellement					X													
C3.6 Appliquer un primaire d'accrochage								X											
C3.7 Traiter les fissures									X										
C3.8 Appliquer un ragréage	C3.8.1 Ragréer un support									X									
	C3.8.2 Poncer le ragréage									X									

MISE EN RELATION DES TACHES ET DES CAPACITÉS (suite)		1°) Prendre connaissance des documents liés à la réalisation du chantier et/ou des consignes orales 2°) Contrôler les approvisionnements et les accès à son poste de travail 3°) Choisir, préparer son outillage, organiser son poste de travail 4°) Relever les cotes pour l'exécution de l'ouvrage 5°) Débiter la matière d'œuvre et assurer le stockage 6°) Déposer les anciens revêtements de sol souples 7°) Nettoyer le support 8°) Appliquer les primaires d'accrochage 9°) Traiter les fissures 10°) Ragréer le support 11°) Reclouer et réparer partiellement un support bois 12°) Poser des panneaux de particules au sol 13°) Implanter et calepiner 14°) Appliquer la colle en simple et double encollage 15°) Coller des dalles (P.V.C., textiles, dalles plombantes) 16°) Coller des lés de revêtements textiles ou P.V.C. souples 17°) Coller des marches intégrales ou avec nez de marche sur escalier droit 18°) Souder à froid et à chaud en ligne 19°) Métalliser les revêtements plastiques et assimilés 20°) Poser des profilés (barre de seuil, nez de marche, plinthe, joint de dilatation)																			
		1°)	2°)	3°)	4°)	5°)	6°)	7°)	8°)	9°)	10°)	11°)	12°)	13°)	14°)	15°)	16°)	17°)	18°)	19°)	20°)
C3.9 Préparer un support bois	C3.9.1 Vérifier la tenue des lames de parquet																				X
	C3.9.2 Recaler et reclouer les lames de parquet flexibles																				X
	C3.9.3 Déposer et remplacer les lames de parquet cassées																				X
C3.10 Poser des panneaux de particules ou assimilés	C3.10.1 Implanter la première rangée de panneaux																				X
	C3.10.2 Découper et ajuster les panneaux												X								
	C3.10.3 Fixer par agrafage, vissage, clouage, collage												X								
	C3.10.4 Reboucher les joints												X								
C3.11 Implanter et calepiner sur le chantier	C3.11.1 Matérialiser les lignes de référence													X							
	C3.11.2 Tracer un motif géométrique ou un motif signalétique													X							
C3.12 Appliquer la colle	C3.12.1 Appliquer la colle en simple encollage														X						
	C3.12.2 Appliquer la colle en double encollage														X						
C3.13 Poser des dalles	C3.13.1 Coller des dalles (P.V.C, textiles)															X					
	C3.13.2 Poser des dalles plombantes															X					
C3.14	Coller des revêtements plastiques ou textiles en lés																X				
C3.15	Coller des revêtements plastiques sur escalier droit																			X	
C3.16 Souder un revêtement en P.V.C	C3.16.1 Souder à froid																				X
	C3.16.2 Souder à chaud																				X
C3.17 Poser des profilés	C3.17.1 Relever les longueurs de profilés																				X
	C3.17.2 Débiter les profilés																				X
	C3.17.3 Implanter les profilés																				X
	C3.17.4 Fixer les profilés par collage, vissage, clips																				X
C3.18 Métalliser les revêtements de sol et assimilés	C3.18.1 Nettoyer les revêtements neufs																				X
	C3.18.2 Décaper les revêtements métallisés																				X
	C3.18.3 Métalliser, appliquer la cire																				X

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES SAVOIR - FAIRE

CAPACITÉS GÉNÉRALES		SAVOIR-FAIRE
S'INFORMER INFORMER	C1	C1.1 Lire et décoder des documents C1.2 Rechercher les informations C1.3 Rendre compte de ses activités
TRAITER DÉCIDER	C2	C2.1 Traduire graphiquement une solution technique C2.2 Choisir sur le chantier des matériaux, matériels, outillages C2.3 Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre C2.4 Utiliser un mode opératoire C2.5 Établir un calepin d'appareillage
RÉALISER	C3	C3.1 Organiser et préparer son poste de travail C3.1.1 Identifier le matériel, l'outillage, les matériaux C3.1.2 Organiser chronologiquement le déroulement des tâches C3.1.3 Choisir l'outillage adapté au travail à réaliser C3.2 Relever des cotes C3.2.1 Exécuter un croquis à main levée C3.2.2 Établir le relevé d'une partie d'ouvrage C3.3 Effectuer le débit et stocker la matière d'œuvre C3.3.1 Contrôler avant le débit C3.3.2 Débiter C3.3.3 Stocker C3.4 Déposer les anciens revêtements C3.4.1 Déposer les revêtements C3.4.2 Conditionner et évacuer les déchets C3.5 Nettoyer le support C3.5.1 Nettoyer ou décaper le support C3.5.2 Poncer mécaniquement ou manuellement C3.6 Appliquer un primaire d'accrochage C3.7 Traiter les fissures C3.8 Appliquer un ragréage C3.8.1 Ragréer un support C3.8.2 Poncer le ragréage C3.9 Préparer un support bois C3.9.1 Vérifier la tenue des lames de parquet C3.9.2 Recaler et reclouer les lames de parquet flexibles C3.9.3 Déposer et remplacer les lames de parquet cassées C3.10 Poser des panneaux de particules ou assimilés C3.10.1 Planter la première rangée de panneaux C3.10.2 Découper et ajuster les panneaux C3.10.3 Fixer par agrafage, vissage, clouage, collage C3.10.4 Reboucher les joints C3.11 Planter et calepiner sur le chantier C3.11.1 Matérialiser les lignes de référence C3.11.2 Tracer un motif géométrique ou un motif signalétique C3.12 Appliquer la colle C3.12.1 Appliquer la colle en simple encollage C3.12.2 Appliquer la colle en double encollage C3.13 Poser des dalles C3.13.1 Coller des dalles (P.V.C, textiles) C3.13.2 Poser des dalles plombantes C3.14 Coller des revêtements plastiques ou textiles en lés C3.15 Coller des revêtements plastiques sur escalier droit C3.16 Souder un revêtement en P.V.C C3.16.1 Souder à froid C3.16.2 Souder à chaud C3.17 Poser des profilés C3.17.1 Relever les longueurs de profilés C3.17.2 Débiter les profilés C3.17.3 Planter les profilés C3.17.4 Fixer les profilés par collage, vissage, clips C3.18 Métalliser les revêtements de sol et assimilés C3.18.1 Nettoyer les revêtements neufs C3.18.2 Décaper les revêtements métallisés C3.18.3 Métalliser, appliquer la cire

I - COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C1

S'INFORMER - INFORMER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	<p>C1.1- Lire et décoder des documents Identifier les vues et les différentes représentations. Localiser un élément sur une vue.</p> <p>Déterminer des cotes. Identifier les matériaux, les matériels, les outillages. Interpréter une notice technique.</p>	<p>Les éléments du dossier d'exécution concernant l'ouvrage à réaliser. Plans, CCTP, coupes, dessins de détails, perspectives, plans de calepinage, modes opératoires, fiches entreprise, fiches techniques. Extrait du Plan Particulier et de protection de la santé.</p>	<p>Chaque vue est repérée. L'ouvrage à réaliser est localisé. Les différents éléments constituant l'ouvrage sont identifiés (escaliers, poteaux.....). Les cotes relevées et/ou calculées sont exactes. Les matériaux, matériels et outillages sont identifiés. L'interprétation de la fiche technique est correcte, les points clés sont mis en évidence.</p>
U1	<p>C1.2- Rechercher les informations Consulter : son supérieur les autres corps d'état une tierce personne.</p>	<p>Des lieux de recherche (entreprise, chantier, ...). Des personnes ressources (documentaliste, hiérarchie, coordinateur, ...).</p>	<p>Les informations sont recherchées méthodiquement. Le bon interlocuteur est identifié. Les questions sont formulées clairement. Les informations recueillies correspondent à la demande.</p>
U2	<p>C1.3- Rendre compte de ses activités Remplir et transmettre les fiches entreprise. Signaler immédiatement les anomalies constatées.</p>	<p>Une situation professionnelle. Demande de sa hiérarchie. Moyens de communication. Fiches entreprise.</p>	<p>Les fiches sont remplies correctement et exploitables par une tierce personne. Le message est clair et les informations suffisantes pour résoudre les anomalies.</p>

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C2

TRAITER - DÉCIDER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C2.1 Traduire graphiquement une solution technique Exécuter un croquis à main levée. Exécuter un dessin de détail.	Une situation professionnelle. Le dossier d'exécution.	La partie dessinée respecte les règles de représentation normalisées. Le croquis est exploitable.
U2	C2.2 Choisir sur le chantier des matériaux, matériels, outillages	Un ouvrage à réaliser. Les matériaux, matériels, outillages. Les fiches techniques.	Les matériaux, matériels, outillages choisis sont adaptés aux tâches à réaliser.
U1	C2.3 Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre Vérifier les quantités nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.	Le dossier d'exécution de l'ouvrage à réaliser. Les fiches techniques.	Les quantités permettent la réalisation de l'ouvrage.
U1	C2.4 Utiliser un mode opératoire Inventorier les opérations et les classer.	Un ouvrage à réaliser. Les fiches techniques avec ratios. Les modes opératoires.	Les opérations listées et la chronologie permettent la réalisation dans le respect des normes.
U1	C2.5 Établir un calepin d'appareillage	Plan de l'ouvrage. Fiches techniques des matériaux à mettre en œuvre.	La solution proposée est conforme aux normes en vigueur.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.1 ORGANISER ET PRÉPARER SON POSTE DE TRAVAIL			
U2	C3.1.1 Identifier le matériel, l'outillage, les matériaux.	Les produits, le matériel, l'outillage sont à disposition. Mise à disposition de la fiche de travail. Fiches techniques.	La matière d'œuvre est conforme à la fiche de travail (tolérance 10 % en plus sur les surfaces, les volumes, les quantités). Tous les éléments proposés sont identifiés.
U2	C3.1.2 Organiser chronologiquement le déroulement des tâches.	Mise à disposition de la fiche de travail.	Le déroulement des tâches est exploitable et rationnel. L'aire de stockage tient compte des différentes contraintes. L'accès et la circulation sont aisés. Le poste de travail est agencé de manière à minimiser la fatigue et les risques de blessure. Les produits sont stockés en fonction des risques encourus (gel, chaleur, produits).
U2	C3.1.3 Choisir l'outillage adapté au travail à réaliser.	Dossier du chantier préparé par l'entreprise. Consignes orales.	Le contrôle visuel du matériel électrique est effectué.
C3.2 RELEVER DES COTES			
U2	C3.2.1 Exécuter un croquis à main levée.	Mètre, cordeau, crayon, papier.	Les règles de représentation et de cotation sont respectées.
U2	C3.2.2 Établir le relevé d'une partie d'ouvrage.	Local . Mètre, cordeau, crayon, papier.	Les particularités, les points sont repérés. Les noms des pièces du chantier sont indiqués. Le croquis est coté et exploitable.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.3 EFFECTUER LE DÉBIT ET STOCKER LA MATIÈRE D'ŒUVRE		
U2	C3.3.1 Contrôler avant le débit.	Contrôle visuel. Fiche chantier. Revêtement.	Le revêtement est conforme au choix du client, à la référence et à la quantité commandée. Le numéro de lot est vérifié et archivé. Le nombre de rouleaux permet la pose. L'absence de tâches, d'éraflures, de défauts de fabrication est constatée.
U2	C3.3.2 Débiter.	Plan du chantier. Plan de calepinage. Fiches techniques fabricants. Mètre, crayon, bâton de craie, couteaux à lames, équerre, cordeau.	Le plan de calepinage, le sens de la lumière, le trafic sont respectés. Les chutes sont minimisées (tolérance + 10 cm maximum). Les lés sont numérotés. Le sens est repéré.
U2	C3.3.3 Stocker.	Revêtement. Local de pose.	Le revêtement est stocké dans le local de pose : - à plat - 48 h avant pose - en conformité avec les normes (température, hygrométrie, ...). Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.4 DÉPOSER LES ANCIENS REVÊTEMENTS			
U2	C3.4.1 Déposer les revêtements.	Matériel de dépose : Décolleuse Aspirateur Tournevis, marteau, pied de biche, grattoir à manche Bâches plastique.	Le support est prêt à recevoir les travaux préparatoires. L'absence de traces de l'ancien revêtement est constatée.
U2	C3.4.2 Conditionner et évacuer les déchets.	Sacs poubelle. Protections individuelles : Vêtements, gants, chaussures, masque.	Le conditionnement des déchets et l'évacuation sont réalisés suivant les règles de sécurité en vigueur. Les protections individuelles sont portées. L'environnement est respecté. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.5 NETTOYER LE SUPPORT			
U2	C3.5.1 Nettoyer ou décaper le support.	La localisation de l'ouvrage. Le descriptif. Les fiches techniques des machines et des produits. Outillage manuel et/ou mécanique. Le matériel de sécurité.	Le support est identifié. L'environnement est respecté. Le support est apte à recevoir un primaire ou un ragréage. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U2	C3.5.2 Poncer mécaniquement ou manuellement.	La localisation de l'ouvrage. Le descriptif. Les fiches techniques des machines et des produits. Outillage manuel et/ou mécanique. Le matériel de sécurité.	Le support est identifié. L'environnement est respecté. Le support est apte à recevoir un primaire ou un ragréage. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.6 APPLIQUER UN PRIMAIRE D'ACCROCHAGE			
U2	Appliquer un primaire d'accrochage	Le local. Fiches techniques du produit. L'outillage d'application. Le matériel d'application.	L'application est uniforme. Le grammage est respecté. L'environnement est respecté. Le support est apte à recevoir un ragréage. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.7 TRAITER LES FISSURES			
U3	Traiter les fissures.	<p>La fiche ou document technique du produit et /ou du matériel électroportatif.</p> <p>La méthode du traitement, le système retenu.</p> <p>L'outillage manuel ou mécanique (disqueuse, ponceuse, ...).</p> <p>La matière d'œuvre (résine, sable, agrafe, ...).</p> <p>Les protections individuelles et/ou collectives.</p>	<p>Le support est rendu conforme (voir D.T.U) :</p> <p>Le désordre est traité.</p> <p>La planéité finale n'est pas modifiée.</p> <p>Le dosage du produit est respecté.</p> <p>La quantité de produit restante est inférieure à 10%.</p> <p>Le matériel et le chantier sont nettoyés.</p> <p>Les déchets sont enlevés puis traités.</p> <p>L'environnement est respecté.</p> <p>Les règles de sécurité et de protection sont respectées.</p>
C3.8 APPLIQUER UN RAGRÉAGE			
U2	C3.8.1 Ragréer un support.	<p>Le support : béton, chape, carrelage, parquet, panneaux de particules.</p> <p>La fiche ou document technique du produit et /ou du matériel électroportatif.</p> <p>L'outillage (fouet, malaxeur, flamande, platoir, rouleau débulleur, semelle à picots, ...).</p> <p>La matière d'œuvre.</p> <p>Les protections individuelles et/ou collectives.</p> <p>Seau doseur.</p> <p>Récipient propre.</p>	<p>Le dosage et l'épaisseur sont respectées.</p> <p>La température ambiante et celle du support sont respectées.</p> <p>Le support est rendu conforme pour recevoir un revêtement (voir D.T.U).</p> <p>La planéité finale est respectée et sans surépaisseur, la surface est lisse.</p> <p>L'absence de bulles est constatée.</p> <p>La quantité de produit restante est inférieure à 10%.</p> <p>Le matériel est nettoyé.</p> <p>Les excédents et déchets sont évacués.</p>
U2	C3.8.2 Poncer le ragréage.	<p>Manuel.</p> <p>Mécanique (mono brosse...).</p> <p>Aspirateur, balai.</p> <p>Les protections individuelles et/ou collectives.</p>	<p>L'environnement est protégé et nettoyé (pas de trace sur les plinthes, huisseries, ...).</p> <p>Tous les défauts de surface sont éliminés.</p> <p>L'absence de poussière est constatée.</p> <p>Les règles de sécurité et de protection sont respectées.</p>

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.9 PRÉPARER UN SUPPORT BOIS			
U2	C3.9.1 Vérifier la tenue des lames de parquet.	Scie sauteuse, scie circulaire, visseuse. Pied de biche, tenailles, scie égoïne, marteau, ciseau à bois, chasse clous, tournevis. Vis et pointes.	Le parquet est complété et stabilisé. Le sol est prêt à recevoir : un ragréage adapté des panneaux de particules ou assimilés un revêtement. La mise à niveau est respectée. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U2	C3.9.2 Recaler et reclouer les lames de parquet flexibles.	Scie sauteuse, scie circulaire, visseuse. Pied de biche, tenailles, scie égoïne, marteau, ciseau à bois, chasse-clous, tournevis. Vis et pointes.	Le parquet est complété et stabilisé. Le sol est prêt à recevoir : un ragréage adapté des panneaux de particules ou assimilés un revêtement. La mise à niveau est respectée. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U2	C3.9.3 Déposer et remplacer les lames de parquet cassées.	Scie sauteuse, scie circulaire, visseuse. Pied de biche, tenailles, scie égoïne, marteau, ciseau à bois, chasse-clous, tournevis. Vis et pointes.	Le parquet est complété et stabilisé. Le sol est prêt à recevoir : un ragréage adapté des panneaux de particules ou assimilés un revêtement. La mise à niveau est respectée. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.10 POSER DES PANNEAUX DE PARTICULES OU ASSIMILES			
U2	C3.10.1 Implanter la première rangée de panneaux.	Cordeau, mètre, crayon, pochoir Équerre, fausse équerre.	Les règles d'implantation sont respectées.
U2	C3.10.2 Découper et ajuster les panneaux.	Scie sauteuse, scie circulaire, trusquin.	Les joints de plaques transversaux sont décalés. Le raccordement de plaques est respecté, sans surépaisseur. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U2	C3.10.3 Fixer par : - agrafage - vissage - clouage - collage.	Visseuse, agrafeuse. Marteau, tournevis, égoïne, râpe. Agrafes, vis, clous torsadés, colle.	Les clous et agrafes sont adaptées. Les fixations sont réparties de la façon suivante : espacées de 3 cm au pourtour des plaques, les autres fixations formant un quadrillage de 15 cm de côté avec une fixation centrale.
	C3.10.4 Reboucher les joints.	Le primaire et ragréage spécial bois.	Les joints sont rebouchés. La planéité du sol permet de recevoir un revêtement.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.11 IMPLANTER et CALEPINER sur le chantier			
U2	C3.11.1 Matérialiser les lignes de référence (perpendiculaire, parallèle, médiane, diagonale...).	Le plan d'architecte. Croquis côté. Dessin d'exécution. La fiche technique et les dimensions du matériau. Le matériel de traçage : mètre, crayon, cordeau, règle, équerre, niveau... Le plan de calepinage (motif décoratif, signalétique, ...).	Les Règles de l'Art sont appliquées (point de départ, esthétique de l'ensemble). Le calepinage est conforme au matériau posé. Le traçage et l'équerrage sont précis et conformes au travail demandé. Les coupes opposées sont identiques. Les chutes sont limitées au minimum. L'implantation éloigne les joints du trafic. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U3	C3.11.2 Tracer un motif géométrique ou un motif signalétique.	Le plan d'architecte. Croquis côté. Dessin d'exécution. La fiche technique et les dimensions du matériau. Le matériel de traçage : mètre, crayon, cordeau, règle, équerre, niveau... Le plan de calepinage (motif décoratif, signalétique, ...).	Les Règles de l'Art sont appliquées (point de départ, esthétique de l'ensemble). Le calepinage est conforme au matériau posé. Le traçage et l'équerrage sont précis et conformes au travail demandé. Les coupes opposées sont identiques. Les chutes sont limitées au minimum. L'implantation éloigne les joints du trafic. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.12 APPLIQUER LA COLLE			
U2	C3.12.1 Appliquer la colle en simple encollage.	La fiche technique de la colle. La spatule lisse ou crantée adaptée. Le revêtement et sa fiche technique. Les protections individuelles et/ou collectives.	La colle est compatible avec le revêtement. Le brassage de la colle est effectué. L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manques et de surcharges). Le grammage est respecté. Le temps de gommage est respecté. Le temps de travail est respecté. La température ambiante du revêtement et du support est respectée. La surface encollée tient compte du temps de travail. Le matériel est nettoyé avec le diluant ou le solvant approprié. L'environnement est protégé (plinthe, huisserie...).

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.12 APPLIQUER LA COLLE			
U3	C.3.12.2 Appliquer la colle en double encollage.	Idem ci-dessus. Rouleau encolleur.	Idem ci-dessus. Le local est aéré. Le grammage (quantité de colle) sur l'envers est respecté. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.13 POSER DES DALLES			
U2	C.3.13.1 Coller des dalles (P.V.C, textiles).	Feuille de travail. Plan de pose (calepinage). Le matériau, sa fiche technique, ses dimensions. L'outillage (mètre, règle, crayon, couteau, gabarit...) La méthode : pose droite pose en diagonale.	L'implantation est respectée. Le sens de pose est respecté. Le marouflage est parfait. Les joints sont rectilignes, sans retrait, ni chevauchement. Les coupes et arasements sont nets (sans trace d'outils sur les plinthes ou accessoires...) Aucune trace de colle ne subsiste. Les déchets sont enlevés. L'outillage est approprié. L'outillage est nettoyé.
U2	C.3.13.2 Poser des dalles plombantes.	Idem ci-dessus. Pose libre. Le support est conforme. Le produit de préparation (voir normes D.T.U.). La méthode : pose libre.	Le produit antiglisse est adapté et conforme. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.14 COLLER DES REVÊTEMENTS PLASTIQUES OU TEXTILES EN LES			
U2	Coller des revêtements plastiques ou textiles en lés.	Plan d'architecte. Le plan de calepinage. Le local. Le matériel de manutention. La colle adaptée et sa fiche technique. Le revêtement et sa fiche technique. L'outillage d'application. Le matériel de sécurité.	Le plan de calepinage est respecté. Le marouflage est parfait. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés. Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le temps de gommage est respecté. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur l'environnement. Les déchets sont enlevés. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.15 COLLER DES REVÊTEMENTS PLASTIQUES SUR ESCALIER DROIT			
U3	Coller des revêtements plastiques sur escalier droit.	Le plan de calepinage. Le local. Fiches techniques du produit. La colle adaptée. Le revêtement. L'outillage d'application.	Le plan de calepinage est respecté. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés. Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le temps de gommage est respecté. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur l'environnement. Les déchets sont enlevés. Les règles de sécurité sont respectées.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C3.16 SOUDER UN REVÊTEMENT EN P.V.C			
U3	C3.16.1 Souder à froid.	Le local. Fiches techniques du produit. Le produit approprié au revêtement. L'outillage.	La soudure est nette, rectiligne, sans manque ni excès. Le revêtement et l'environnement sont respectés.
U3	C3.16.2 Souder à chaud.	Le local. Fiches techniques du produit. Le cordon approprié au revêtement (diamètre, couleur). L'outillage manuel et électrique (Fraiseuse, chalumeau à air chaud).	L'ouverture du joint est régulière (fraisage). La soudure est nette, rectiligne, sans manque ni excès, sans brûlure. L'arasement est régulier, le revêtement et l'environnement sont respectés. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
C3.17 POSER DES PROFILES			
U2	C3.17.1 Relever les longueurs de profilés.	Mètre, crayon.	Les mesures sont exactes.
U2	C3.17.2 Débiter les profilés.	Couteau, scie à main, scie sauteuse, lime.	Les coupes sont nettes et précises. Les chutes sont minimisées.
U2	C3.17.3 Implanter les profilés.	Mètre, crayon. Cordeau.	Le tracé est précis.
U2	C3.17.4 Fixer les profilés par : - collage - vissage - clips.	Colle, spatule, pistolet. Vis. Clips. Pistolet, visseuse, cisaille.	La colle est compatible avec le profilé et le support, le collage est correct. Le matériel d'application est adapté. Les vis et chevilles sont adaptées et réparties sur les profilés. La pose est rectiligne, la quantité est respectée. Les accessoires assurent leur fonction. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

CAPACITÉ GÉNÉRALE : C3 RÉALISER

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	C3.18 MÉTALLISER LES REVÊTEMENTS DE SOL ET ASSIMILES		
U2	C3.18.1 Nettoyer les revêtements neufs.	Aspirateur, serpillière.	Le nettoyage est parfait.
U2	C3.18.2 Décaper les revêtements métallisés.	Décapant approprié. Fiche technique. Mono brosse. Serpillière.	L'absence de souillures est constatée. Le rinçage est parfait.
U2	C3.18.3 Métalliser, appliquer la cire.	Cire.	L'application est régulière, effectuée dans le même sens, sans traces. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

TABLEAU DE MISE EN RELATION " COMPÉTENCES - UNITÉS "					
COMPÉTENCES			U1	U2	U3
C1	C1.1 Lire et décoder des documents		X		
	C1.2 Rechercher les informations		X		
	C1.3 Rendre compte de ses activités			X	
C2	C2.1 Traduire graphiquement une solution technique		X		
	C2.2 Choisir sur le chantier des matériaux, matériel, outillages			X	
	C2.3 Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre		X		
	C2.4 Utiliser un mode opératoire		X		
	C2.5 Établir un calepin d'appareillage		X		
C3	C3.1 Organiser et préparer son poste de travail	C3.1.1 Identifier le matériel, l'outillage, les matériaux		X	
		C3.1.2 Organiser chronologiquement le déroulement des tâches		X	
		C3.1.3 Choisir l'outillage adapté au travail à réaliser		X	
	C3.2 Relever des cotes	C3.2.1 Exécuter un croquis à main levée		X	
		C3.2.2 Établir le relevé d'une partie d'ouvrage		X	
	C3.3 Effectuer le débit et stocker la matière d'œuvre	C3.3.1 Contrôler avant le débit		X	
		C3.3.2 Débiter			
		C3.3.3 Stocker		X	
	C3.4 Déposer les anciens revêtements	C3.4.1 Déposer les revêtements		X	
		C3.4.2 Conditionner et évacuer les déchets		X	
	C3.5 Nettoyer le support	C3.5.1 Nettoyer ou décaper le support		X	
		C3.5.2 Poncer mécaniquement ou manuellement		X	
	C3.6 Appliquer un primaire d'accrochage			X	
	C3.7 Traiter les fissures				X
	C3.8 Appliquer un ragréage	C3.8.1 Ragréer un support		X	
		C3.8.2 Poncer le ragréage		X	
	C3.9 Préparer un support bois	C3.9.1 Vérifier la tenue des lames de parquet		X	
		C3.9.2 Recaler et reclouer les lames de parquet flexibles		X	
		C3.9.3 Déposer et remplacer les lames de parquet cassées		X	
	C3.10 Poser des panneaux de particules ou assimilés	C3.10.1 Planter la première rangée de panneaux		X	
		C3.10.2 Découper et ajuster les panneaux		X	
		C3.10.3 Fixer par agrafage, vissage, clouage, collage		X	
		C3.10.4 Reboucher les joints		X	
	C3.11 Planter et calepiner sur le chantier	C3.11.1 Matérialiser les lignes de référence		X	
		C3.11.2 Tracer un motif géométrique, un motif signalétique			X
	C3.12 Appliquer la colle	C3.12.1 Appliquer la colle en simple encollage		X	
		C3.12.2 Appliquer la colle en double encollage			X
	C3.13 Poser des dalles	C3.13.1 Coller des dalles (P.V.C, textiles)		X	
		C3.13.2 Poser des dalles plombantes		X	
	C3.14 Coller des revêtements plastiques ou textiles en lés			X	
C3.15 Coller des revêtements plastiques sur escalier droit				X	
C3.16 Souder un revêtement en P.V.C	C3.16.1 Souder à froid			X	
	C3.16.2 Souder à chaud			X	
C3.17 Poser des profilés	C3.17.1 Relever les longueurs de profilés		X		
	C3.17.2 Débiter les profilés		X		
	C3.17.3 Planter les profilés		X		
	C3.17.4 Fixer les profilés par collage, vissage, clips		X		
C3.18 Métalliser les revêtements de sol et assimilés	C3.18.1 Nettoyer les revêtements neufs		X		
	C3.18.2 Décaper les revêtements métallisés		X		
	C3.18.3 Métalliser, appliquer la cire		X		

II – SAVOIRS ASSOCIES

MISE EN RELATION DES SAVOIR - FAIRE ET DES SAVOIRS ASSOCIES

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
S'INFORMER - INFORMER						
C1.1 Lire et décoder des documents	X	X	X	X	X	
C1.2 Rechercher les informations	X	X	X	X	X	
C1.3 Rendre compte de ses activités	X	X	X	X	X	
TRAITER – DÉCIDER						
C2.1 Traduire graphiquement une solution technique	X	X	X	X	X	
C2.2 Choisir sur le chantier des matériaux, matériels, outillages		X	X	X	X	
C2.3 Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre		X	X	X	X	
C2.4 Utiliser un mode opératoire		X	X	X	X	
C2.5 Établir un calepin d'appareillage		X	X	X	X	
RÉALISER						
C3.1 Organiser et préparer son poste de travail						
C3.1.1 Identifier le matériel, l'outillage, les matériaux					X	
C3.1.2 Organiser chronologiquement le déroulement des tâches			X	X	X	X
C3.1.3 Choisir l'outillage adapté au travail à réaliser			X	X	X	X
C3.2 Relever des cotes						
C3.2.1 Exécuter un croquis à main levée		X				
C3.2.2 Établir le relevé d'une partie d'ouvrage		X	X			
C3.3 Effectuer le débit et stocker la matière d'œuvre						
C3.3.1 Contrôler avant le débit		X		X		
C3.3.2 Débiter		X		X		X
C3.3.3 Stocker		X	X	X		X
C3.4 Déposer les anciens revêtements						
C3.4.1 Déposer les revêtements			X	X		X
C3.4.2 Conditionner et évacuer les déchets	X					X
C3.5 Nettoyer le support						
C3.5.1 Nettoyer ou décaper le support			X	X	X	X
C3.5.2 Poncer mécaniquement ou manuellement			X	X	X	X
C3.6 Appliquer un primaire d'accrochage				X	X	X
C3.7 Traiter les fissures			X	X	X	X
C3.8 Appliquer un ragréage						
C3.8.1 Ragréer un support			X	X	X	X
C3.8.2 Poncer le ragréage			X	X	X	X
C3.9 Préparer un support bois						
C3.9.1 Vérifier la tenue des lames de parquet			X	X	X	X
C3.9.2 Recaler et reclipser les lames de parquet flexibles			X	X	X	X
C3.9.3 Déposer et remplacer les lames de parquet cassées			X	X	X	X
C3.10 Poser des panneaux de particules ou assimilés				X	X	X
C3.10.1 Implanter la première rangée de panneaux			X	X	X	X
C3.10.2 Découper et ajuster les panneaux			X	X	X	X
C3.10.3 Fixer par agrafage, vissage, clouage, collage			X	X	X	X
C3.10.4 Reboucher les joints			X	X	X	X
C3.11 Implanter et calepiner sur le chantier						
C3.11.1 Matérialiser les lignes de référence			X	X	X	X
C3.11.2 Tracer un motif géométrique ou un motif signalétique		X	X		X	X
C3.12 Appliquer la colle						
C3.12.1 Appliquer la colle en simple encollage			X	X	X	X
C3.12.2 Appliquer la colle en double encollage			X	X	X	X
C3.13 Poser des dalles						
C3.13.1 Coller des dalles (P.V.C, textiles)			X	X	X	X
C3.13.2 Poser des dalles plombantes			X	X	X	X
C3.14 Coller des revêtements plastiques ou textiles en lés			X	X	X	X
C3.15 Coller des revêtements plastiques sur escalier droit			X	X	X	X
C3.16 Souder un revêtement en P.V.C						
C3.16.1 Souder à froid			X	X	X	X
C3.16.2 Souder à chaud			X	X	X	X
C3.17 Poser des profilés						
C3.17.1 Relever les longueurs de profilés				X	X	X
C3.17.2 Débiter les profilés				X	X	X
C3.17.3 Implanter les profilés				X	X	X
C3.17.4 Fixer les profilés par collage, vissage, clips				X	X	X
C3.18 Métalliser les revêtements de sol et assimilés						
C3.18.1 Nettoyer les revêtements neufs			X	X	X	X
C3.18.2 Décaper les revêtements métallisés			X	X	X	X
C3.18.3 Métalliser, appliquer la cire			X	X	X	X

SAVOIRS ASSOCIES

- S 1** ORGANISATION DE L'ACTE DE CONSTRUIRE
 - Les intervenants
 - La structure de l'entreprise
 - Les qualifications
- S 2** EXPRESSION GRAPHIQUE
 - S2.1-Communication technique
 - Conventions et normes de représentation
 - Calepinage
 - Implantation et tracés
 - S2.2-Arts appliqués
- S 3** LES SUPPORTS
 - Les différents types de support
 - Les désordres
 - Les règles de mise en œuvre
 - Histoire des techniques
- S 4** LES PRODUITS ET MATÉRIAUX
 - Les colles
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les primaires d'accrochage
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les ragréages
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les décapants
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les cires
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les matériaux P.V.C et textiles
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les cordons
 - Les caractéristiques
 - Les règles de mise en œuvre
 - Les matériaux d'interpositions
 - Les systèmes de fixation
- S 5** LES MATÉRIELS ET OUTILLAGES
 - Les caractéristiques
 - Les règles d'utilisation
- S 6** SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
 - S6.1 – Principes généraux
 - S6.2 – Prévention
 - S6.3 – Conduite à tenir en cas d'accident
 - S6.4 – Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail
 - S6.5 – Connaissance des principaux risques
 - S6.6 – Protection du poste de travail
 - S6.7 – Protection de l'environnement
 - S6.8 - Risques spécifiques

S 1 ORGANISATION DE L'ACTE DE CONSTRUIRE	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
<p>Les intervenants Maître d'ouvrage et maître d'œuvre Coordinateur de chantier Les différents corps de métiers L'inspection du travail Les fournisseurs</p> <p>La structure de l'entreprise Les types d'entreprise Organisation de l'entreprise</p> <p>Les qualifications Du personnel De l'entreprise</p>	<p>Indiquer les différents intervenants et leur fonction Indiquer les différents corps d'état Définir le domaine d'intervention de chacun</p> <p>Indiquer les types d'entreprise (artisanale, PME, ...) Énumérer et décrire la fonction des principaux services de l'entreprise et leurs relations (étude, méthodes, achats, gestion, travaux, ...) Connaître la grille de qualification Connaître les qualifications possibles de l'entreprise (Qualibat.....)</p>

S 2 EXPRESSION GRAPHIQUE	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S2.1 Communication technique Conventions et normes de représentation</p> <p>Calepinage</p> <p>Implantation et tracés</p> <p>S2.2 – Arts appliqués à la profession Les caractères essentiels d'un projet décoratif</p> <p>Le vocabulaire spécifique</p> <p>Les harmonies, les contrastes Les mélanges L'architecture L'environnement La symbolique La couleur et la sécurité</p>	<p>Localiser des vues dans un dossier (plan, coupes) Citer les symboles de représentation normalisés Décoder les plans et dessins d'exécution Reporter des cotes Effectuer des tracés (parallèles, perpendiculaires, angles, bissectrices, médiatrices, centres, axes) Reproduire à l'échelle un plan simple (une pièce, un profil, ...), une coupe d'un élément de construction (marche, ...) Rechercher des cotes</p> <p>Réaliser le calepinage Répartir les éléments modulaires pour obtenir des coupes périphériques proches d'un demi -élément pour un local et supérieurs à 5 cm pour 3 locaux contigus</p> <p>Reporter des dimensions Relever des dimensions, des angles, un profil sur le chantier Tracer des lignes de références, des parallèles, des perpendiculaires, des angles, bissectrices, médiatrices, un centre, des axes de symétrie</p> <p>Identifier et interpréter les formes, les volumes, les surfaces, les couleurs d'une réalisation décorative</p> <p>Utiliser le vocabulaire spécifique artistique et professionnel (tons, nuances, saturation, ...)</p> <p>Sélectionner et associer des couleurs simples en fonction de la destination Proposer un croquis coloré</p>

S3 LES SUPPORTS	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
Les différents types de supports	Reconnaître et identifier les supports courants du bâtiment Les différentes chapes Les bétons Les plaques de plâtre Les bois et dérivés Les métaux ferreux et non ferreux Les anciens revêtements (carrelage, peintures de sol) Connaître les contrôles à effectuer avant la pose : Les normes L'aspect de surface La planéité locale et générale Le taux d'humidité du support et du local La dureté La pulvérulence L'absorption La température du support et du local
Les désordres	Reconnaître et traiter les désordres : Fissures, joints de dilatation, de fractionnement périphérique, décollement de carreaux, de chape Commenter le rôle d'un joint : De dilatation, de fractionnement, périphérique Définir un traitement, une solution Définir les causes, les conséquences Apporter un remède
Les règles de mise en œuvre	Indiquer pour chaque support la règle de mise en œuvre des travaux préparatoires Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de la pose des différents produits
Histoire des techniques Les ouvrages anciens (composition, fonctionnement, style, contraintes d'intervention, ...)	Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession

S4 LES PRODUITS ET MATÉRIAUX	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
Les colles Les caractéristiques Les règles de mise en œuvre Simple encollage Double encollage	Différencier une colle d'un adhésif Différencier les colles : en phase solvant en phase aqueuse Indiquer les conditions d'emploi, les moyens d'application Connaître les temps de gommage, d'ouverture, de séchage Identifier les produits Indiquer la quantité nécessaire au m ² Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation Indiquer pour chaque type de colle la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des différents produits Citer les incidents de pose dus au collage, comment y remédier

S 4 LES PRODUITS ET MATÉRIAUX (suite)	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
Les primaires d'accrochage	Citer les fonctions d'un primaire sur support non absorbant, normal ou très absorbant
Les caractéristiques	Indiquer les conditions d'emploi, les moyens d'application Identifier les produits Indiquer la quantité nécessaire au m ² Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation
Les règles de mise en œuvre	Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des différents produits
Les ragréages	Citer la fonction du ragréage
Les caractéristiques	Indiquer les conditions d'emploi, les moyens d'application Identifier les produits Indiquer la quantité nécessaire au m ² Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation Commenter le dosage, le gâchage, le temps de prise Indiquer leur classement au poinçonnement Citer les désordres pouvant provenir du ragréage
Les règles de mise en œuvre	Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des différents produits
Les décapants	Citer la fonction d'un décapant
Les caractéristiques	Indiquer les conditions d'emploi, les moyens d'application Identifier les produits Indiquer la quantité nécessaire au m ² Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation
Les règles de mise en œuvre	Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des différents produits
Les cires	Citer la fonction d'une cire
Les caractéristiques	Indiquer les conditions d'emploi, les moyens d'application Identifier les produits Indiquer la quantité nécessaire au m ² Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation
Les règles de mise en œuvre	Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de l'utilisation des différents produits

S 4 LES PRODUITS ET MATÉRIAUX (suite)	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
<p>Les matériaux P.V.C et textiles Les caractéristiques</p> <p>Les règles de mise en œuvre</p> <p>Les cordons Les caractéristiques</p> <p>Les règles de mise en œuvre</p> <p>Les matériaux d'interposition</p> <p>Les systèmes de fixations</p>	<p>Citer la fonction d'un revêtement de sol Identifier les produits Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation Commenter les fiches techniques Indiquer et commenter le classement UPEC, le classement feu</p> <p>Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de la pose des différents produits Connaître et commenter l'entretien du matériau posé Commenter les fiches techniques</p> <p>Citer la fonction d'un cordon de soudure Identifier les produits Indiquer les conditions de stockage Indiquer leur domaine d'utilisation Commenter les fiches techniques</p> <p>Indiquer pour chaque produit la règle de mise en œuvre Citer les règles d'hygiène et de sécurité à observer lors de la pose des différents produits</p> <p>Commenter leurs rôles</p> <p>Proposer une solution de fixation adaptée pour les barres de seuil, nez de marche, joints de dilatation, cornières d'angle</p>

S 5 LES MATÉRIELS ET OUTILLAGES	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
<p>Les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des outils - des matériels électroportatifs et mécaniques - des matériels de manutention <p>Les règles d'utilisation</p>	<p>Différencier les outils et matériels par leur dénomination Connaître la fonction de chaque outil et chaque matériel Choisir l'outil et/ou le matériel adapté à l'opération à réaliser Travailler avec les outils et les matériels en respectant les règles d'utilisation et les normes de sécurité en vigueur Indiquer les opérations d'entretien des outils et matériels</p>

S 6 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
<p>S6.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX</p> <p>LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION Dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le CHSCT, le coordonnateur de sécurité Les organismes externes : OPPBTP, CRAM, Inspection et médecine du travail</p> <p>RÉGLEMENTATION Lois du 31/12/1991 et du 31/12/1993 Décrets du 6 mai 1995 et du 8 janvier 1965 Plan de prévention, Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)</p>	<p>Énoncer les missions générales de ces acteurs, repérer un interlocuteur adapté à un problème de sécurité</p> <p>Repérer le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail</p>
<p>S6.2 PRÉVENTION</p> <p>RISQUES D'ACCIDENT Les risques liés au poste de travail Les risques liés à la co-activité du chantier</p> <p>RISQUES D'ATTEINTES À LA SANTÉ Les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (amiante, bruit, TMS, allergies, lombalgies, ...)</p> <p>HYGIÈNE Réglementation hygiène sur les chantiers</p>	<p>Identifier les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier Associer à chaque risque : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur</p> <p>Identifier les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé Associer à chaque nuisance : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur</p> <p>Repérer les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches ...)</p>
<p>S6.3 CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <p>Protéger, alerter (examiner et secourir)*</p>	<p>*Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail</p>
<p>S6.4 MANUTENTIONS MANUELLES ET MÉCANIQUES, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <p>Évaluation des manipulations et manutentions Choix des équipements de manutentions mécaniques Règles d'économie d'effort Organisation et optimisation du poste de travail</p>	<p>*Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.</p>

*Les formations SST et PRAP donnent lieu à une attestation de formation reconnue dans les entreprises.

S 6 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (suite)	
CONNAISSANCES (Notions, concepts)	LIMITES DE CONNAISSANCES
S6.5 CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES Travail en hauteur Risque électrique Risque chimique et poussières Élingues et levage Machines portatives électriques et pneumatiques, Appareils sous pression	<p>Identifier les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...) Signaler les situations non protégées ou les équipements inadaptés</p> <p>Repérer les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...) Signaler les situations de voisinage avec la tension</p> <p>Repérer les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) Lister les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés</p> <p>Choisir et vérifier les élingues et appareils adaptés au levage Identifier les ancrages et équilibrer la charge Utiliser les gestes de guidage conventionnels</p> <p>Choisir et vérifier la machine adaptée à sa tâche Assurer la maintenance de 1^{er} niveau (nettoyage et changement de consommables) Signaler les éléments défectueux</p>
S6.6 PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL protection, signalisation, blindage	<p>Vérifier les éléments de protection de son poste de travail Repérer la signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation, ...)</p>
S6.7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation Nettoyage et remise en état des lieux Nuisances sonores et fumées	<p>Repérer les circuits d'élimination des déchets du chantier</p> <p>Contrôler l'élimination des fluides</p> <p>Identifier les horaires de tolérance en fonction du voisinage</p>
S6.8 RISQUES SPÉCIFIQUES Amiante Incendie Classement et réaction au feu des matériaux Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH, ...) Peintures, colles et solvants Étiquettes et Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits (cf. programme de « Vie sociale et professionnelle » (VSP)) Protection du chantier Protection du chantier (balisage, signalisation, blindage) Protection des usagers de la route et des riverains	<p>Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante</p> <p>Associer les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : Réaction au feu : M4, M3, M2, M1, M0 Résistance au feu : SF, PF, CF, CFT</p> <p>Proposer un mode opératoire et les EPI adaptés pour l'utilisation d'un produit à partir de l'étiquette et de la FDS</p> <p>Participer à la protection du chantier, vérifier la protection du chantier lors des déplacements</p>

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1. Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel des activités professionnelles.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de chantier réel et d'intervenir sur des ouvrages existants.

Pour les CAP du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

2. Durée et modalités :

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire :

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus (cf. 1.).

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

- La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - B.O. n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

- Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié.
- L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

- La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.
- Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus (cf. 1).

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle de solier - moquettiste			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - Candidats libres		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités)	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES								
EP 1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF		Ponctuelle écrite	3 h	CCF	
EP2 – Réalisation d'ouvrages simples	UP2	8	mode mixte : CCF ponctuelle pratique	- ----- 7 h	Ponctuelle pratique	14 h	CCF	
EP3 – Réalisation d'ouvrages complexes	UP3	4	CCF		Ponctuelle pratique	4 h	CCF	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL								
EG1 – Expression française	UG1	2	ponctuelle écrite	2 h	ponctuelle écrite	2 h	ponctuelle écrite	2 h
EG2 – Mathématiques-sciences physiques	UG2	2	ponctuelle écrite	2 h	ponctuelle écrite	2 h	ponctuelle écrite	2 h
EG3 – Vie sociale et professionnelle	UG3	1	ponctuelle écrite	1 h	ponctuelle écrite	1 h	ponctuelle écrite	1 h
EG4 – Éducation physique et sportive	UG4	1	CCF		ponctuelle		CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante (1)	UF		ponctuelle orale	20 mn	ponctuelle orale	20 mn	ponctuelle orale	20 mn

(1) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Ne sont autorisées que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

ANNEXE IV

DÉFINITION DES ÉPREUVES

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention.

A partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit d'identifier les divers intervenants prévus, d'énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations, de préparer les tracés professionnels d'exécution, d'organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, de prévoir les matériels nécessaires, de vérifier les matériaux prévus.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- lire et décoder des documents ;
- rechercher les informations ;
- traduire graphiquement une solution technique ;
- vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre ;
- utiliser un mode opératoire ;
- établir un calepin d'appareillage.

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

Les documents fournis correspondent au dossier d'exécution des ouvrages.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U1 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés.

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité avec la définition de l'ouvrage ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la pertinence des solutions proposées ;
- la prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité ;
- l'exactitude des informations transmises ;
- la qualité de la communication graphique.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve a une durée de trois heures et se déroule obligatoirement en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3.

Le sujet comporte et s'appuie sur un " dossier d'exécution des ouvrages ". Celui-ci est constitué des documents contractuels, écrits et graphiques, qui précisent les solutions techniques retenues par les concepteurs, le maître d'ouvrage et l'entreprise. Il comporte :

- plans d'ensemble ;
- dossier technique de définition de l'ouvrage ;
- plans de pose et d'exécution ;
- plans de détails d'autres corps d'état ;
- extraits du plan particulier de sécurité et de protection de la santé ;
- fiches techniques relatives à des matériaux et matériels ;
- consignes de travail.

Ce dossier est complété par la description du contexte d'intervention et de la situation professionnelle de référence.

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la dernière année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

ÉPREUVE EP2 : RÉALISATION D'OUVRAGES SIMPLES**Coef. 8****UP 2**

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants tsde la profession.

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage simple de la profession.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- organiser son poste de travail ;
- préparer les supports ;
- implanter ;
- réaliser un ouvrage : poser des revêtements en dalles ou en lés ;
 poser des profilés ;
- traiter les excédents comme des déchets.

A partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) à réaliser et des moyens matériels fournis, le candidat doit être capable de réaliser un ouvrage ou une partie d'ouvrage d'un minimum de quatre mètres carrés et qui devra compter au minimum cinq tâches parmi les suivantes incluant une pose obligatoire de revêtement :

- organiser chronologiquement le déroulement des tâches (analyse de travail) ;
- choisir l'outillage adapté ;
- conditionner et évacuer les déchets ;
- ragréer un support ;
- poncer un support ;
- matérialiser les lignes de références ;
- appliquer la colle sur un support ;
- coller des dalles ;
- coller des revêtements plastiques ou textiles en lés ;
- débiter, implanter et fixer des profilés.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U2 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés.

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition ;
- l'emploi de techniques adaptées ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la bonne utilisation des moyens ;
- la bonne organisation du poste de travail ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● **Modes d'évaluation :**

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle (I), soit par contrôle mixte (CCF et contrôle ponctuel) (II), soit par contrôle en cours de formation (III).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) **Évaluation par épreuve ponctuelle :**

L'épreuve a une durée de 14 heures.

→ II) **Évaluation par contrôle mixte : contrôle en cours de formation et évaluation ponctuelle :**

L'évaluation s'effectue :

1) Pour moitié (coefficient 4), dans le cadre du contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées au cours de la dernière année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel.

a) Situation d'évaluation en centre de formation :

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

b) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel :

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en milieu professionnel comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel.

2) Pour moitié (coefficient 4), à l'occasion d'une évaluation ponctuelle, organisée à l'issue de la formation pour une durée de sept heures.

→III) Évaluation par contrôle en cours de formation

Sont concernés les candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation. Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel.

a) Situation d'évaluation en centre de formation :

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

b) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel :

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en milieu professionnel comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel.

ÉPREUVE 3 : RÉALISATION D'OUVRAGES COMPLEXES**Coef. 4****UP3**

Les ouvrages traités sont des ouvrages complexes.

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la mise en œuvre d'un ouvrage, à partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) à réaliser et des moyens matériels fournis.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- réaliser les différentes phases de mise en œuvre ;
- contrôler la mise en œuvre ;
- maintenir en bon état le matériel et l'outillage ;
- organiser son poste de travail ;
- effectuer des tracés ;
- poser des revêtements en escalier ;
- effectuer des soudures.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales repérées U3 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- traiter les fissures ;
- tracer un motif géométrique ou un motif signalétique ;
- appliquer la colle en double encollage ;
- coller des revêtements plastiques sur escalier droit ;
- souder un revêtement en P.V.C (à froid, à chaud).

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition ;
- l'emploi de techniques adaptées ;
- le respect des consignes et prescriptions ;
- la bonne utilisation des moyens ;
- la bonne organisation du poste de travail ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve a une durée de 4 heures.

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale importance, organisées au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel.

a) Situation d'évaluation en centre de formation :

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. L'évaluation donne lieu à une proposition de note. La note définitive est délivrée par le jury.

b) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel :

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en milieu professionnel comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement au jury une note en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel.

EG 1 EXPRESSION FRANÇAISE**coef. : 2****UG****1****Épreuve écrite - durée : 2 heures**

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle)

L'épreuve porte sur un texte de vingt à trente lignes, emprunté à un ouvrage français moderne, d'une langue et d'un style aisément accessibles et parfaitement corrects, les idées générales étant appuyées sur des faits ou illustrées par des exemples ; il peut être accompagné de notes explicatives. On choisira de préférence un texte évoquant une situation ou un problème de la vie moderne.

L'épreuve comporte trois parties :

1) Le candidat doit résumer le texte ou en indiquer la composition, ou simplement faire un inventaire du contenu, la nature de l'exercice demandé étant clairement précisée.

2) On pose deux ou trois questions portant sur le sens de mots ou d'expression du texte, le but étant de vérifier si le candidat a une connaissance suffisante de la langue commune, s'il est capable de préciser le sens d'un mot usuel dans un contexte donné et de montrer par là qu'il comprend le texte qui lui est soumis.

3) On demande au candidat, en un développement concret et succinct, et éventuellement en lui posant une question précise, d'exprimer un jugement personnel et motivé sur tout ou partie du texte proposé.

On accordera une importance particulière à la présentation du travail, à l'orthographe et à la correction de l'expression, chaque commission d'examen établissant à cet égard le barème qui lui paraît convenable, compte tenu à la fois des possibilités des candidats et des exigences de leur formation professionnelle.

EG 2 MATHÉMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES**coef. : 2****UG 2****Épreuve écrite - durée : 2 heures**

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle)

Le sujet de mathématiques comporte plusieurs exercices recouvrant une part aussi large que possible du programme. Les thèmes mathématiques qu'ils mettent en œuvre portent principalement sur les chapitres les plus utiles pour les sciences physiques, la technologie ou l'économie.

Instructions complémentaires :

Pour l'ensemble de l'épreuve le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre aux candidats de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est définie par la circulaire n° 99-018 du 1^{er} février 1999 (publiée au Bulletin officiel n° 6 du 11 février 1999).

Les deux points suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront pour une part importante dans l'appréciation des copies ;

- l'usage des instruments de calcul est autorisé.

EG 3 VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

coef. : 1

UG 3

Épreuve écrite - durée : 1 heure

(Arrêté du 11 janvier 1988 modifié portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des brevets d'études professionnelles et des certificats d'aptitude professionnelle)

L'épreuve devra porter sur les notions essentielles contenues dans le programme commun aux diverses sections de préparation au certificat d'aptitude professionnelle.

Elle doit amener le candidat à réfléchir sur l'attitude à adopter devant une situation donnée qui peut concerner soit la vie professionnelle, soit le milieu familial et social.

EG 4 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

coef : 1

UG

4

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (BO n° 46 du 14 décembre 1995).

ÉPREUVE FACULTATIVE : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Épreuve orale - durée : 20 minutes

L'épreuve comporte :

- soit un entretien se rapportant à un document étudié en classe (texte, images...) ;
- soit un entretien sur un sujet se rapportant à la profession et qui prend appui sur un document (qui peut être un bref enregistrement sur bande magnétique).

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

Certificat d'aptitude professionnelle Sols et moquettes (arrêté du 29 avril 1987) dernière session 2003	Certificat d'aptitude professionnelle de solier- moquettiste (défini par le présent arrêté) première session 2004
Domaine professionnel/UT (1)	Ensemble des unités professionnelles
<u>EP1/Ui1+Ui2 (2)</u> Réalisation et technologie	<u>UP1+UP2</u> (Analyse d'une situation professionnelle + Réalisation d'ouvrages simples)
<u>EP2</u> Préparation et mise en œuvre	<u>UP3</u> Réalisation d'ouvrages complexes
<u>EG1/UT</u> Expression française	<u>UG1</u> Expression française
<u>EG2/UT</u> Mathématiques-sciences physiques	<u>UG2</u> Mathématiques-sciences physiques
<u>EG3/UT</u> Vie sociale et professionnelle	<u>UG3</u> Vie sociale et professionnelle
<u>EG4/UT</u> Éducation physique et sportive	<u>UG4</u> Éducation physique et sportive

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- (1) La note moyenne, supérieure ou égale à 10 sur 20, obtenue au domaine professionnel peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

Les titulaires de l'unité terminale (UT) du domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 29 avril 1987 peuvent être dispensés de l'évaluation de l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

- (2) La note obtenue à l'épreuve EP1 peut être reportée sur les unités UP1 et UP2 du diplôme régi par le présent arrêté.

Les titulaires des unités Ui1 et Ui2 du domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 29 avril 1987 peuvent être dispensés de l'évaluation des unités UP1 et UP2 du diplôme régi par le présent arrêté.

NB : Toute note aux épreuves obtenue à compter du 1^{er} septembre 2002, supérieure ou inférieure à 10/20 peut être reportée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).